



LA PAIE DANS LA BRANCHE DE L'ANIMATION (ECLAT)

Maîtriser la paie dans le domaine de l'animation



Durée

1 jour (en intra)

Tarif

1 600 € HT

Effectif

jusqu'à 8 participants

Intervenant

Odile Falce

Dimitri Niepceron

Horaires

9h30 à 13h - 14h à 17h30
soit une durée de 7 h/jour

N° d'agrément

11753874875

OBJECTIFS

- ✓ Acquérir les connaissances de toutes les particularités liées à la paie dans la branche de l'animation
- ✓ Appliquer la réglementation en vigueur

PRÉREQUIS

- ✓ Maîtriser les fondamentaux de la paie générale

PUBLIC

- ✓ Responsable paie ou gestionnaire en charge de la paie et/ou des DSN

PLAN DE FORMATION

Dispositions spécifiques de la CCN de l'animation

- ✓ Champ d'application professionnel
- ✓ Les contrats de travail spécifiques :
 - Le CDII ou C2I
 - Le CEE
- ✓ Les particularités liées aux Professeurs et animateurs techniciens

Salaires primes et indemnités- évolutions 2022 /2021

- ✓ Mensualisation ou temps de travail effectué
- ✓ Particularités sur les indemnités de rupture
- ✓ Le PAS pour les contrats courts

Dispositions spécifiques de la paie

- ✓ La paie du CDII
- ✓ La paie du CEE
- ✓ La paie des professeurs et animateurs techniciens

MOYENS D'ÉVALUATION

- Alternance théorie et cas pratiques :
 - Quizz,
 - Compléter deux contrats de travail,
 - Calcul de bulletins de paie

Pour accéder au catalogue,
scannez ce QR code



4, rue d'Enghien
75010 Paris

T 01 53 34 25 25

M formation@ghs.fr

www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM